

Les masseurs-kinésithérapeutes

LA SITUATION DE LA REGION

Une offre légèrement excédentaire et les praticiens les plus jeunes au regard de la moyenne française

Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes dans la région est supérieur à la moyenne française puisqu'ils représentent en 2006, 6,8 % des professionnels métropolitains pour 6,6 % de la population à prendre en charge ; soit un excédent d'environ 101 praticiens. Comparativement, chaque masseur-kinésithérapeute du Nord – Pas-de-Calais doit potentiellement prendre en charge 24 patients de moins qu'à l'échelle nationale alors qu'il devait en prendre en charge environ 70 de plus que la moyenne en 2002.

Les praticiens de la région sont jeunes, encore plus jeunes que partout ailleurs en France puisque près de la moitié d'entre eux ont moins de quarante ans. Avec un indice de renouvellement à 0,33, la région n'est pas menacée par la baisse des effectifs occasionnée par les départs à la retraite. On peut estimer le nombre de départs à environ 265 d'ici 5 ans et environ 697 d'ici 10 ans sur un effectif de 4 199 professionnels en 2006.

Conclusion : une desserte légèrement supérieure à la moyenne française et des praticiens jeunes.

Tableau 91 : Masseurs-kinésithérapeutes – Evolution 2002-2006

	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes en 2002	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes en 2006	Evolution 2002-2006	Desserte 2002	Desserte 2006	Evolution 2002-2006 (nombre d'habitants par professionnel)
France métropolitaine	55 348	61 999	+ 12 %	1 078	987	- 91
Région Nord - Pas-de-Calais	3 504	4 199	+ 19,8%	1 147	963	- 185

Source : Drees. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 92 : Masseurs-kinésithérapeutes – Densité et desserte par région en 2006

Région	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes en 2006	Population en 2006	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants (densité)	Nombre d'habitants par masseur-kinésithérapeute (desserte)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 085	4 781 000	148,2	675
Languedoc-Roussillon	3 563	2 520 000	141,4	707
Corse	392	279 000	140,5	712
Midi-Pyrénées	3 283	2 755 000	119,2	839
Rhône-Alpes	6 842	6 005 000	113,9	878
Aquitaine	3 420	3 099 000	110,4	906
Ile-de-France	12 344	11 491 000	107,4	931
Bretagne	3 308	3 081 000	107,4	931
Nord - Pas-de-Calais	4 199	4 043 000	103,9	963
Auvergne	1 380	1 334 000	103,4	967
France métropolitaine	61 999	61 167 000	101,4	987
Limousin	663	725 000	91,4	1 094
Pays de la Loire	2 853	3 426 000	83,3	1 201
Bourgogne	1 309	1 624 000	80,6	1 241
Alsace	1 432	1 817 000	78,8	1 269
Poitou-Charentes	1 350	1 713 000	78,8	1 269
Lorraine	1 743	2 339 000	74,5	1 342
Centre	1 781	2 505 000	71,1	1 407
Basse-Normandie	1 027	1 449 000	70,9	1 411
Franche-Comté	766	1 146 000	66,8	1 496
Picardie	1 248	1 886 000	66,2	1 511
Champagne-Ardenne	884	1 339 000	66,0	1 515
Haute-Normandie	1 127	1 811 000	62,2	1 607

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Tableau 93 : Masseurs-kinésithérapeutes – Indice de renouvellement par région en 2006

Région	% des moins de 40 ans	% des plus de 55 ans	Indice de renouvellement
Nord - Pas-de-Calais	49,8	16,6	0,33
Lorraine	47,7	16,6	0,35
Pays de la Loire	46	17	0,37
Bretagne	49,2	18,2	0,37
Midi-Pyrénées	45,9	18,1	0,39
Aquitaine	48,4	19,6	0,40
Champagne-Ardenne	47,1	19,5	0,41
Rhône-Alpes	47,2	19,8	0,42
Franche-Comté	42,4	17,8	0,42
Languedoc-Roussillon	41,8	19,1	0,46
Alsace	41,3	20,4	0,49
France métropolitaine	42,5	22	0,52
Basse-Normandie	41,1	22	0,54
Corse	42,8	23	0,54
Picardie	42,8	23,1	0,54
Poitou-Charentes	40,1	21,8	0,54
Haute-Normandie	41,1	26,2	0,64
Bourgogne	40,5	26,1	0,64
Centre	37,5	24,7	0,66
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37,4	24,7	0,66
Auvergne	39,3	28	0,71
Ile-de-France	36,8	27,6	0,75
Limousin	30,7	25,2	0,82

Note : les statistiques portant sur l'âge moyen ne sont pas accessibles pour les professions de santé (hors médecins) ni pour les médecins généralistes.

Source : Drees. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

ANALYSE INFRAREGIONALE

Une offre qui s'étale hors des communes urbaines - Analyse régionale au 1^{er} janvier 2006

Tableau 94 : Masseurs-kinésithérapeutes – Répartition des professionnels du Nord – Pas-de-Calais par type de commune au 1^{er} janvier 2006

Type de commune	Nombre de communes	Population totale	% Population régionale	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes	% de masseurs-kinésithérapeutes
Communes urbaines	298	3 004 223	74,3	3 514	83,7
Communes périurbaines	184	410 701	10,2	508	12,1
Communes à dominante rurale	43	103 321	2,6	177	4,2
Total	525	3 518 245	87,0	4 199	100,0

Source : Adelli, Drass Nord – Pas-de-Calais ; Insee. Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les masseurs-kinésithérapeutes sont présents sur 525 communes ; soit un tiers des communes de la région (34 %).

Ils exercent à 83,7 % dans les communes urbaines pour 74,4 % de la population régionale. Même si le déséquilibre territorial est présent, c'est une des professions qui s'approche le plus d'une répartition équitable entre lieu d'exercice des professionnels et lieu de résidence de la population puisque les communes périurbaines recensent 12,1 % des praticiens de la région pour 18,6 % de la population, et les communes rurales 4,2 % des praticiens pour 5,0 % de la population.

Desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

Tableau 95 : Masseurs-kinésithérapeutes – Densité et desserte par EPCI au 1^{er} janvier 2006

Nom EPCI	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants (densité)	Nombre d'habitants par masseur-kinésithérapeute (desserte)
Pays maritime et rural du Montreuillois	306,8	326
C. A. de Cambrai	144,7	691
C. U. de Lille Métropole	125,5	797
C. A. de Valenciennes Métropole	124,8	801
C. U. d'Arras	110,6	904
Nord - Pas-de-Calais	103,9	963
C. A. du Boulonnais	103,8	963
France métropolitaine	101,4	987
Pays du Boulonnais	99,4	1 006
C. A. d'Hénin-Carvin	97,1	1 030
Pays du Coeur de Flandre	97,1	1 030
Pays du Cambresis	97,0	1 030
C. A. du Douaisis	97,0	1 031
C. A. de Maubeuge-Val de Sambre	95,4	1 048
C. A. de Saint-Omer	95,4	1 048
C. U. de Dunkerque Grand Littoral	94,8	1 055
C. A. de Lens-Liévin	94,4	1 059
Pays de Sambre-Avesnois	90,8	1 101
C. A. de l'Artois	86,5	1 155
C. A. du Calaisis	84,2	1 187
C. A. de la Porte du Hainaut	82,5	1 212
Pays de l'Artois	81,9	1 221
Pays de Saint-Omer	76,9	1 301
Pays des Sept Vallées	76,6	1 306
Pays du Calaisis	72,1	1 387
Pays du Ternois	64,5	1 551
Pays des Moulins de Flandre	54,1	1 849

Source : Drees, Insee. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

La moyenne régionale étant légèrement supérieure à la moyenne française, peu d'EPCI présentent des dessertes très faibles excepté le Pays des Moulins de Flandre (près de deux fois plus d'habitants par praticien que la moyenne régionale) et le Pays du Ternois (avec un excédent de 588 patients par praticien).

Parmi les EPCI bien dotées en masseurs-kinésithérapeutes, on notera l'exception constituée par le Pays maritime et rural du Montreuillois qui présente une desserte deux fois plus importante que la deuxième EPCI la mieux classée (la C. A. de Cambrai) et près de trois fois plus importante que la région (1 praticien pour 326 personnes ; soit 637 personnes de moins que la moyenne régionale). La Côte d'Opale possède donc une offre importante au regard de la population à desservir puisque le Boulonnais (C. A. et Pays) se classe aux alentours des deux moyennes (régionale et nationale). Les autres Intercommunalités qui se distinguent par des niveaux de desserte performants sont la C. U. de Lille, la C. A. de Valenciennes et la C. U. d'Arras (de moins 166 à moins 59 personnes par praticien par rapport à la région) ; à noter que l'offre de la C. U. d'Arras alliée à celle des communes qui composent le Pays d'Artois est insuffisante pour que ce dernier présente une desserte proche de la moyenne régionale (plus 258 personnes par professionnel). Ceci est également le cas du Pays du Calaisis (plus 424 personnes par praticien), de celui de Saint-Omer (plus 338 personnes) et dans une moindre mesure du Pays du Sambre-Avesnois (plus 138 personnes). Enfin, le Bassin minier présente une desserte légèrement inférieure à la moyenne régionale pour la majorité de ses intercommunalités (C. A. d'Hénin-Carvin, C. A. du Douaisis, C. A. de Lens-Liévin) excepté pour la C. A. de la Porte du Hainaut qui s'en éloigne sensiblement (1 praticien pour 1 212 personnes ; soit 249 personnes de plus) mais dont le voisinage immédiat de la C. A. de Valenciennes permet de pondérer la situation. Le Pays des Sept Vallées se trouve également dans ce cas de figure puisque sa moindre desserte par rapport à la moyenne régionale (plus 343 patients par praticien) est pondérée par son voisinage avec le Pays maritime et rural du Montreuillois situé en tête de classement.

Masseurs-kinésithérapeutes

Effectif par commune au 1er janvier 2006

